

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MAI 2016 A 17 HEURES – ISOLA VILLAGE

Procès-verbal d'affichage au public

Présents : Mrs BOGINI Jean-Marie, BASTANTI Denis, Mme ROMAN Maryse, Mrs MALLET Jean-Marie, AGNELLI Jean-Louis, Mme BELPOIS Valérie, Mr FALICON Gérard, Mme GHIAZZA Christiane ;

Pouvoirs : M. CLARY Edmond à M. BOGINI Jean-Marie
M. AGNELLI Philippe à Mme BELPOIS Valérie
Mme BAUDIN Christine à Mme ROMAN Maryse
M. DE COLOMBE Bruno à M. FALICON Gérard
M. MORISSET Luc à M. AGNELLI Jean-Louis
M. VERSTRAETE Nicolas à M. BASTANTI Denis

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 MARS 2016

Le compte rendu de la séance du 15 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

COMPETENCE TOURISME

- **Subvention et convention d'objectifs avec l'EPIC**

Le Conseil Municipal décide de verser à l'EPIC Office du tourisme « Espace Mercantour » la subvention pour l'année 2016 et autorise le Maire à signer la convention d'objectifs à intervenir avec la structure.

ADOPTÉ à l'unanimité

- **Taxe de séjour**

Cette question est retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain conseil.

- **Règlement intérieur et constitution du comité de direction de l'EPIC**

Cette question est retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain conseil.

ORGANIGRAMME DES SERVICES ET TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs ainsi que l'organigramme.

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le Conseil Municipal décide de mettre en place l'entretien professionnel pour l'ensemble du personnel de la collectivité et fixe les critères et modalités d'organisation de l'entretien.

APPROUVE à l'unanimité

MODIFICATION DU VOLUME HORAIRE DU POSTE D'EDUCATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS

Compte tenu de la surcharge de travail, le conseil municipal approuve la modification du volume horaire hebdomadaire de 28 heures à 35 heures du poste d'éducateur territorial principal de jeunes enfants.

APPROUVE à l'unanimité

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un poste d'ATSEM pour l'école d'Isola 2000

RECRUTEMENT PERSONNEL SAISONNIER – ETE 2016

Comme chaque année, le conseil municipal approuve la création de poste saisonniers pour pallier l'accroissement des tâches durant la saison d'été.

APPROUVE à l'unanimité

SONORISATION DE LA GALERIE DU FRONT DE NEIGE

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'une sonorisation dans la galerie marchande de l'ensemble du Front de Neige à Isola 2000 pour un montant de 10 560 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

EQUIPEMENT VIDEOSURVEILLANCE DE LA GALERIE DU FRONT DE NEIGE ET ABORDS A ISOLA 2000

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un système de vidéo protection de la galerie marchande pour un montant de 40 200 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

ADOPTÉ à l'unanimité

ACQUISITION DE DECORATIONS LUMINEUSES DE NOEL EXTERIEURES ET INTERIEURES POUR LA STATION D'ISOLA 2000

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de décorations lumineuses pour un montant de 20 700 € HT, ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

REEVALUATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA SALLE DE RESTAURANT U CENTRE DE VACANCES LE FOEHN

Le Conseil Municipal approuve le nouveau projet de réaménagement de la salle de restaurant du centre de vacances « le Foehn » pour un montant de 333 955 € HT ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité.

ECOLE PRIMAIRE ISOLA 2000 – TRAVAUX D'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal approuve les travaux électriques dans le bâtiment abritant l'école primaire à Isola 2000 pour un montant de 19 430 € HT ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

ACQUISITION EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES

Le Conseil Municipal rapporte la délibération n025/16 du 15/03/16 et approuve l'acquisition d'équipements frigorifiques pour un montant de 13 150 € HT ainsi que le plan de financement et demande l'autorisation de commencer les travaux sans perdre le bénéfice des subventions.

APPROUVE à l'unanimité

APPROBATION TARIFS 2016

Le Conseil Municipal approuve les tarifs d'entrée du camping-caravaning d'Isola, du parcours acrobatique « l'Isoliane », du cinéma d'Isola 2000 et du snack et service de location de matelas à la piscine d'Isola 2000.

APPROUVE à l'unanimité

APPROBATION TARIFS PISCINE ISOLA 2000

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs d'entrée à la piscine d'Isola 2000 :

- Entrée adulte : 4 euros
- Entrée enfant : 3 euros

PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LES HEBERGEURS POUR L'ACCES A LA PISCINE D'ISOLA 2000

Le Conseil Municipal approuve les redevances forfaitaires en contrepartie de l'accès gratuit de la clientèle des structures à la piscine municipale d'Isola 2000, durant l'été 2016 :

- 5000 € pour France Location
- 4 000 € pour Pierre et Vacances
- 1 000 € pour le New Chastillon
- 2 000 € pour le Pas du Loup

Le Maire est également autorisé à signer les protocoles d'accord à intervenir avec les différents hébergeurs.

APPROUVE à l'unanimité.

CONVENTION ACCES PISCINE MUNICIPALE D'ISOLA 2000 POUR LES PORTEURS DE LA CARTE PASS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec l'EPIC pour l'accès à la piscine municipale d'Isola aux détenteurs des cartes « pass ».

APPROUVE à l'unanimité

RESILIATION BAIL COMMERCIAL AVEC LA POSTE

Cette question est retirée de l'ordre du jour, en attente de nouveaux éléments

AVENANT CONVENTION APC ISOLA 2000

Cette question est retirée de l'ordre du jour, en attente de nouveaux éléments

METROPOLE NICE COTE D'AZUR – CHANGEMENT SIEGE SOCIAL

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le changement d'adresse du siège social de la Métropole Nice Côte d'Azur.

DESIGNATION DES REPRESENTANT A L'AFA

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Edmond Clary, titulaire, et Monsieur Bogini Jean-Marie, suppléant, pour siéger au syndicat de l'AFA

APPROUVE à l'unanimité.

AFFAIRE SARL AQUAREAL – PAIEMENT DE LA CONSIGNATION A LA REGIE DU TGI DE NICE

Cette question est retirée de l'ordre du jour

SUBVENTION SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Le Maire est autorisé à signer la convention d'objectifs à intervenir avec les sportifs de haut niveau.

APPROUVE à l'unanimité

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Conformément à l'article 2122-23 du CGCT, compte rendu est fait des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations en application de l'article L.2122-22 du CGCT.